



Stiftung Schweizerisches Notariat  
Fondation Notariat Suisse  
Fondazione Notariato Svizzero

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2019

## Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2019, son quinzième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

## Conseil de fondation

En 2019, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 21 mars et 26 septembre 2019). Une décision par voie circulatoire a en outre été prise le 6 septembre 2019 concernant l'approbation formelle des comptes annuels 2018 révisés.

Au chapitre formation, l'ouvrage faisant suite au 8<sup>ème</sup> séminaire de la Fondation (les 21 août 2017, à Zurich, et 14 septembre 2017, à Lausanne et Pambio Noranco) a causé beaucoup de tracas et de travail. Tardivement, cet ouvrage a finalement été publié et distribué aux participants.

L'organisation du 9<sup>ème</sup> séminaire de la Fondation, les 3 septembre 2019 à Lausanne et Pambio Noranco et 9 septembre 2019, à Zurich, a été au centre des préoccupations. Ce sont 124 participants à Lausanne, 37 au Tessin et seulement 89 à Zurich qui se sont intéressés au thème du droit successoral international. Suite à la mauvaise expérience de 2017, la Fondation s'est fortement investie pour que l'ouvrage du séminaire puisse être remis très rapidement aux participants aux séminaires (cf. ci-dessous également).

Le Conseil de fondation a décidé d'organiser un 10<sup>ème</sup> séminaire qui se déroulera en été/automne 2021. Le thème n'a pas encore été dévoilé.

De manière générale, le Conseil de fondation déplore les problèmes d'organisation à Zurich ces dernières années et les mauvais résultats financiers qui en ont résulté.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son conseiller, M<sup>e</sup> Jean-Christophe Delafontaine.

M<sup>e</sup> Philippe Frésard, à Berne, et M<sup>e</sup> Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi beaucoup de changements en 2019 : M<sup>es</sup> Alfio Mazzola et Grégoire Piller sont arrivés au terme de leur mandat et ils ont été remplacés par M<sup>es</sup> Massimo Bionda et Frédéric Hank, nouvellement élus. Dans le même temps, M<sup>e</sup> Regina Wenger (fin de sa présidence à la Fédération Suisse des Notaires FSN) a été remplacée par M<sup>e</sup> Franz Stämpfli. Finalement, le Conseil de fondation a malheureusement dû prendre connaissance du décès de son membre, Jürg Morger, décédé le 5 octobre 2019. Son successeur a été désigné en 2020 seulement.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation était la suivante à fin 2019 : Michel Monod (président), Jean-Christophe Delafontaine (vice-président), Massimo Bionda, Daniel Boltshauser, Frédéric Hank, Valérie Marti, Marcel Merz, Roland Pfäffli, Denis Piotet, Oliver Reinhardt, José-Miguel Rubido, et Franz Stämpfli.

### **Comité consultatif**

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2019.

### **Commission Formation**

La Commission Formation n'a pas tenu de séance plénière.

En revanche, les deux sous-groupes de travail en Suisse alémanique et en Suisse romande ont très activement travaillé à l'organisation des deux séminaires en 2019.

Le séminaire romand a eu lieu pour la première fois en collaboration avec le Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'Université de Lausanne.

Le thème du séminaire « le Droit successoral international » n'a pas permis d'atteindre les succès passés sous l'angle du nombre de participants, tout particulièrement à Zurich. Pour la première fois, l'ouvrage du séminaire a pu être remis aux participants le jour du séminaire latin déjà. Pour Zurich, cela n'a certes pas été possible, mais l'ouvrage (2<sup>ème</sup> partie) a aussi pu être distribué beaucoup plus vite que lors des deux dernières éditions (début 2020).

La Fondation tient à remercier très chaleureusement tous les membres des groupes de travail chargés de l'organisation.

### **Commission Nouvelles Technologies**

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2019.

Berne, le 25 août 2020

**FONDATION NOTARIAT SUISSE**

Michel Monod, président

Philippe Frésard, secrétaire